

CONDITIONS PARTICULIERES DU CONTRAT DE LOCATION DE LOCAUX D'HABITATION MEUBLÉE - SAINT-ETIENNE

Entre les soussignés,

LE LOUEUR :

STUDIOOMEGA
SARL DU LYCEE
Reigny - Maison abbatiale
89270 VERMENTON

CAUTION SOLIDAIRE

Nom : STEGER
Prénom : Cédric et Marie-France
Adresse : 12 B Chemin de la Corniche
CP Ville : 38200 VIENNE
Téléphone : 06.30.33.89.57
Mail : oria7@sfr.fr
Lien de parenté : Parents

LE LOCATAIRE :

Nom : STEGER
Prénom : Maud
Date de naissance : 2001-08-23 à Sainte Colombe

Adresse : Idem parents
Téléphone : 06.21.60.40.45
Mail : lilas7.2001@gmail.com

Article 1

167 Rue Bergson
42000 Saint-Etienne
Bâtiment : A - Etage : 3 - Apt. N° St34 - Surface : 33m²
Il s'agit d'un appartement meublé et aménagé selon
l'inventaire (voir annexe 1) comprenant :
-Une pièce principale avec coin cuisine
-Une salle d'eau avec WC
-Un coin nuit : attenant
-Un dressing

Article 3

Le contrat d'une période de 1 an
Prendra effet le : 20 juillet 2019
Expirera le : 19 juillet 2020

Il pourra être renouvelé dans les conditions de l'article 3
des conditions générales.

Article 2

Loyer mensuel charges comprises : 490.00 €*
Emplacement de parking :

* Sont compris dans les charges : chauffage, eau
chaude et froide, électricité, connexion Wifi, assurance
(hors effets personnels) et responsabilité civile.

* Ce montant s'exprime sans TVA applicable
conformément à la législation en vigueur.

* Ce montant sera révisé conformément à l'article 5 des
conditions générales ou pourra être modifié en cas de
renouvellement pratiqué conformément à l'article 3.

Article 4

Conformément aux conditions générales du contrat, le
montant du dépôt de garantie est de : 490.00 €
Caution : 1 000.00 € (mille Euros)

Voir les détails de la caution article 9.1 des conditions
générales.

Article 5

Les frais de dossier s'élèvent à : 300.00 €

Fait à Saint-Etienne, le 09 juin 2019

En 3 exemplaires originaux